

DIRECTEUR/RICE DE CRÈCHE



Employeur

Mairie de MONTMAGNY
10 rue du 11 Novembre
95360 MONTMAGNY

Commune de 14 021 habitants, Membre de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée.

DESSCRIPTIF DE L'EMPLOI

Service : Direction petite enfance

Sous l'autorité de : Directrice de la petite enfance

Grade(s) recherché(s) : Cat. A au cadre d'emplois de puériculteur/trice ou éducateur/trice de jeunes enfants

Emploi permanent à temps complet

Contrat : CDD renouvelable – Contractuel

Responsable du fonctionnement de la crèche familiale et de la micro-crèche et il/elle doit organiser la prise en charge des enfants dans le respect du cadre réglementaire en veillant à la sécurité et au bien-être des enfants confiés ainsi qu'à leur développement. Il/elle doit également favoriser leur épanouissement à travers l'éveil, l'aménagement de l'environnement et le respect des besoins de chacun.

MISSIONS

Management opérationnel de la structure, animation et pilotage de l'équipe :

- Piloter, suivre et contrôler les activités des agents et les évalue ;
- Organiser et animer les différentes réunions d'équipe en favorisant et en régulant les interactions dans le groupe ;
- Encadrer les assistantes maternelles, effectuer des visites de contrôle à leur domicile régulièrement ;
- Organiser la délégation pour assurer la continuité de la fonction de direction.

Accueil, orientation et coordination de la relation aux familles :

- Conduire les entretiens pour la constitution des dossiers d'inscription ;
- Recevoir les familles pour l'admission des enfants en les informant des modalités d'accueil, constituer les dossiers et présenter l'équipe pour la micro-crèche ou l'assistante maternelle pour la crèche familiale ;
- Mettre en application et faire respecter le règlement de fonctionnement ;
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Contrôler, évaluer le fonctionnement des équipements et veiller à la qualité des services rendus ;
- Garantir un accueil de qualité aux enfants par une prise en charge psychique et physique de leurs besoins (sécurité, éducation, éveil) ;
- Organiser les regroupements inter structures et la prise en charge des enfants ;
- Repérer les signes d'appel, de mal-être physique ou psychique et alerter les services compétents ;
- Mettre en place et évaluer les actions éducatives, d'animation et de prévention qui contribuent à l'éveil et à l'épanouissement des enfants ;
- S'assurer que l'environnement soit sécurisant pour les enfants, aménager l'espace ;
- Planifier les activités menées avec les intervenants extérieurs (sorties, spectacles, écoles, fêtes) en collaborant avec les autres directrices du service petite enfance.

Gestion administrative et financière :

- Mettre en application le projet d'établissement en cohérence avec les orientations des élus ;
- Collaborer et échanger régulièrement avec son supérieur hiérarchique, lui rendre compte du fonctionnement et des problématiques rencontrées ;
- Planifier rigoureusement la présence des enfants et optimiser les places disponibles ;
- Participer et collaborer aux différentes réunions organisées (coordination, réunion éducative, point conseil petite enfance, CADP, etc.) ;
- Gérer les stocks et le matériel de puériculture destiné aux assistantes maternelles et contrôler les commandes en respectant le budget alloué ;
- Assurer une veille juridique, sanitaire et sociale.

PROFIL DU CANDIDAT

Profil recherché

- Sens des relations humaines ;
- Capacité d'adaptation ;
- Sens de l'organisation ;
- Réactivité ;
- Principes de la médiation culturelle ;
- Principes d'organisation événementielle techniques et outils d'information et communication.

Conditions de travail

- Déplacements : de nombreux déplacements sont nécessaires entre la micro-crèche, la crèche familiale et au domicile des assistantes maternelles ;
- Astreintes : durant les horaires d'ouverture des structures et par téléphone hors de l'ouverture des équipements afin d'assurer la continuité du service (gestion du personnel et des enfants) ;
- Les congés doivent être obligatoirement pris pendant les fermetures et en alternance avec les autres directrices afin d'assurer la continuité de la fonction de direction ;
- Une grande disponibilité est requise pour couvrir les astreintes ;
- Les horaires et le lieu de travail peuvent être modifiés selon les besoins du service.

Détails

- Contrat : CDD renouvelable - Contractuel
- Catégorie A au cadre d'emplois de puériculteur/trice ou éducateur/trice de jeunes enfants
- Sous l'autorité de : Directrice de la petite enfance
- Temps complet
- Diplôme d'Etat d'Infirmière-Puéricultrice, éducateur de jeunes enfants

CONTACT

Merci de faire parvenir votre lettre de motivation et votre CV : à l'attention de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire
10 rue du 11 Novembre
95360 MONTMAGNY

Ou par mail : magali.saint-marc@ville-montmagny.fr